

VILLE DE SAINT-RAYMOND

La Ville de Saint-Raymond dessert une population de 11 964 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre un :

**JOURNALIER-OPÉRATEUR AUX TRAVAUX PUBLICS
POSTE RÉGULIER – TEMPS PLEIN
AFFICHAGE S-E-2026-08**

Sommaire du poste

Sous la responsabilité du contremaître des travaux publics, le journalier-opérateur sera principalement affecté à la conduite de divers équipements nécessaires à l'entretien des réseaux routiers et des infrastructures d'aqueduc et d'égouts de la Ville de Saint-Raymond.

L'employeur se réserve le droit de rejeter tous les candidats, si les aptitudes ne sont pas rencontrées.

Principales responsabilités

- Opérer les équipements nécessaires à la réalisation des tâches relatives à l'entretien des chemins publics (niveleuse, camion 10 roues, rétrocaveuse, déneigeuse à trottoir, pelle mécanique, etc.).
- Voir à l'entretien de la machinerie, des bâtiments, de l'équipement, de la signalisation.
- Collaborer à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts.
- Participer à toute autre tâche journalière et saisonnière.

Exigences

- Être disponible sur un horaire de 40 heures par semaine; en période hivernale, de 80 heures réparties sur deux semaines.
- Être disponible le jour, le soir, la fin de semaine et les jours fériés en période hivernale.
- Assurer une garde sur rotation les fins de semaine.
- Détenir un secondaire V ou une attestation d'études secondaires.
- Posséder une expérience de six mois à un an comme opérateur (niveleuse, rétrocaveuse et pelle mécanique).
- Posséder un permis de conduire de classe 3.

Compétences

- Capacité à s'adapter rapidement à diverses situations urgentes.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à travailler avec le public et à répondre adéquatement aux citoyens.
- Capacité à s'organiser.
- Capacité à solutionner des bris mineurs d'équipements divers.
- Capacité à manœuvrer différents types de machines de la Ville.
- Capacité à exécuter des tâches de maintenance.

Atouts

- Connaître le territoire de Saint-Raymond.
- Détenir une expérience dans le domaine municipal.
- Être en bonne condition physique.

Traitement

La semaine régulière de travail est de 40 heures par semaine. La rémunération horaire est déterminée selon la formation et l'expérience du candidat en fonction de l'échelle salariale de la convention collective, soit la classe 6, entre 25,41 \$ et 35,13 \$. La Ville de Saint-Raymond offre également une gamme concurrentielle d'avantages sociaux, tels qu'un fonds de pension avantageux et une assurance collective.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae, au plus tard le 20 septembre 2026 à 20 heures à madame Caroline Hamel, Responsable des ressources humaines, Ville de Saint-Raymond, 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à rh@villesaintraymond.com en inscrivant le numéro d'affichage S-E-2026-08.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.